

<p><b>Date de réception:</b> 23/08/2020 <b>Date d'acceptation:</b> 23/02/2021 <b>Date de publication:</b>30/04/2021</p>
---

## **les difficultés et les entraves des PME/PMI en Algérie difficulties and barriers for (MSE) /MSI in Algeria**

Mme LOUKIL Leïla  
Université D EL OUED loukil.leila@hotmail.com

### **Résumé:**

L'Algérie est un pays de la méditerranée plein de richesses dans le secteur des hydrocarbures (pétrolières et gazières) et avec une grande population qui atteint les 39,5 Millions d'habitants (ONS, 2015), commence à réaliser d'autres projets dans les domaines hors hydrocarbures, parmi ceci, la création des petites et moyennes entreprises(PME) et les petites et moyennes industries (PMI), qui commençaient à la fin des années 1980, ces entreprises ont permis le développement locale de la nation et ont favorisé la production nationale par la création de biens et services dans différents domaines, industriels, agricoles, BTP, et les différents services marchands, etc. Ces entreprises ont permis aussi l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et surtout, elles ont permis la croissance et la production dans le domaine hors hydrocarbure. Mais il reste plusieurs entraves dans le domaine financiers,immobiliers de gérations.....etc. qui freinent le développement des PME-PMI en Algérie.

**Mots clés:** Petites et moyennes. Entreprises. Petites et moyennes industries. Développement des combustibles

### **Abstract:**

Algeria is a Mediterranean country full of wealth in the hydrocarbon sector (oil and gas) and with a large population

which reaches 39.5 million inhabitants (ONS, 2015), begins to carry out other projects in the non-hydrocarbon fields, among these, the creation of small and medium-sized enterprises (PME) and the small and medium-sized industries (PMI), which started at the end of the 1980s, these enterprises allowed the local development of the nation and have favored national production by the creation of goods and services in different fields, industrial, agricultural, construction, and different services, etc. These companies have also made it possible to improve the competitiveness of the national economy and, above all, they have enabled growth and production in the non-hydrocarbon sector. But there are still several obstacles in the financial domain, real estate of management... .etc. which slow down the development of SMEs-SMIs in Algeria.

**Keywords:** Small and medium-sized enterprises Small and medium-sized industries Fuel Development sector

## 1. INTRODUCTION

Aussi bien, la création des agences nationales publiques telles que l'ANDI<sup>(1)</sup>, ANGEM, ANSEJ., ont permis l'encouragement et le financement ainsi que le développement des PME. En outre, ils existent certaines difficultés qui entravent le bon fonctionnement des PME/PMI, parmi ces difficultés, le manque de financement et de garanties bancaires. Ainsi que le manque de stratégies, de gestions, d'organisation et d'encadrement aux niveaux des PME/PMI.

Notre recherche se décompose en trois parties, la première s'intéresse à la définition, aux objectifs des PME/PMI dans l'économie algérienne, dans la deuxième partie, nous montrons les difficultés et les entraves des PME/PMI. Dans la dernière partie, nous proposons quelques solutions et stratégies à long terme pour le bon fonctionnement de ces entreprises.

## 2. Partie I : définition et objectifs des PME :

La définition des PME se différent généralement d'un pays à l'autre et se base en générale sur le nombre de salariés, le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilans de l'entreprise. Selon la définition la plus courante, les microentreprises comptent de 1 à 10 salariés, les petites entreprises de 10 à 100 et les entreprises de taille intermédiaire de 100 à 250. Sauf précision contraire, est considérée comme une PME aux fins du présent rapport toute entreprise de moins de 250 salariés, quel que soit son statut juridique (entreprise familiale, individuelle ou coopérative) et qu'elle soit formelle ou informelle.<sup>(2)</sup>

Définition du mot PME de l'économie française<sup>(3)</sup> :

les petites et moyennes entreprises (PME) sont des sociétés, dont le nombre de salariés est compris entre 10 et 250, et dont le chiffre d'affaires (CA) annuel ne dépasse pas les 50 millions d'euros. Ces critères valent dans l'Hexagone et diffèrent

sensiblement en fonction des pays. Selon le Ministère de l'Economie, la France comptait près de 4 millions de PME en 2014, soit 99,9% des entreprises et près de 48,5% des emplois.

Si le terme de micro-entreprise (moins de 10 salariés) est encore employé en France, cette catégorie d'entreprises est de plus en plus rattachée à la catégorie des PME. Au-dessus de 250 salariés se trouvent les ETI, pour des entreprises de taille intermédiaire qui réalisent moins de 1,5 milliard d'euros de CA, puis les GE, pour grandes entreprises (plus de 5 000 salariés et plus de 1,5 milliard d'euros de CA).

**2.1 Définition :** la PME/PMI (la petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie) se définit comme étant une entreprise de production de biens et services. Dont le nombre des employés qui ne dépasse pas 250 personnes, et le chiffre d'affaire annuel qui n'excède pas les deux milliards de dinars et qui respecte les critères d'indépendances. Le tableau 1, nous donne les différents effectifs selon la taille de l'entreprise<sup>(4)</sup>.

Tableau 1 : Typologie des PME/PMI

Entreprise	Effectifs	Chiffre d'affaire (DA)	Total bilan (DA)
Très petite	1-9	<20 millions	<10millions
Petite	10-49	<200 millions	<100millions
Moyenne	50-250	200millions -2milliards	100- 500 millions

Sources : [riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf](http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf), page 5.

Ce tableau nous montre que :

- La moyenne entreprise est définie comme étant une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaire se situe entre la valeur de 200 millions et de 02 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est entre la valeur de 100 et 500 millions de dinars.
- La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars.
- La très petite entreprise (TPE), ou micro entreprise est une entreprise employant de 01 à 09 employés et réalise un chiffre d'affaire inférieur à 20 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions de dinars.

## **2.2 Les objectifs du PME/PMI en Algérie :**

L'objectif principal des PME-PMI est d'augmenter la valeur ajoutée : La production participative permet à des organisations marchandes ou non de générer de la valeur en s'appuyant sur les connaissances, compétences (Éditorial Isabelle CALMÉ, Nazik FADIL et Sophie RENAULRIPME volume 32 - numéro 3-4 - 2019 p29)

En réalité les PME/PMI représentent un vrai moteur de croissance en Algérie pour la nouvelle génération; qui veut réaliser certains objectifs dont :

- Développer l'activité industrielle et augmenter la valeur ajoutée dans différents secteurs d'activités tels que : Industrie-Agro-Alimentaire, la pêche, BTP<sup>(5)</sup>, hôtelleries, le transport, les services postaux et les nouvelles technologies.

- Encourager la compétitivité des entreprises et permettre l'exportation des biens et services hors hydrocarbures
- Assurer la mise à niveau des 2 100 entreprises industrielles privées.
- Faciliter l'accès au financement des entreprises par le secteur bancaire.
- Améliorer le développement des différents services marchands ou non aux entreprises.
- Créer de nouvelles emplois et formation professionnels pour la nouvelle génération pour réduire le chaummage.
- le tableau suivant explique la création de nouveaux emplois dans les entreprises privés, publiques et artisans.

Tableau 2 : Evolutions des emplois PME/PMI en Algérie durant la période 2004-2010

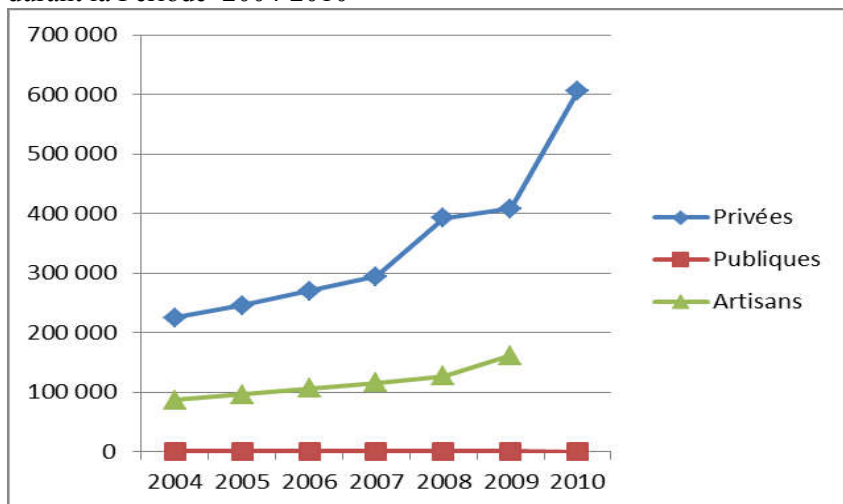
Entreprises	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Privés	225 449	245 842	269 806	293 946	392 013	408 155	606 737
Publiques	778	874	739	666	626	598	560
Artisans	86 732	96 072	106 222	116 347	126 887	162 085	-
Total	312 959	342 788	376 767	410 959	519 526	570 838	607 297

Source : [riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf](http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf) page 9

Les statistiques du tableau 2 expliquent surtout une augmentation Remarquable dans les postes d'emplois dans le secteur privé et les artisans, par contre Dans Le secteur public, on remarque qu'il ya une diminution dans les poste d'emplois Durant la période 2004-2010. Cela est dû principalement à la privatisation des Entreprises Dictée par La loi de l'économie de marché.

Le graphique 1 illustre l'explication Tableau 1 :

Graphique 1 : Evolution des emplois : PME/PMI en Algérie durant la Période 2004-2010



Source : [riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf](http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf), page 9

### 3. Partie II : les difficultés et les entraves dans les PME/PMI Algériens

dé le début des années 80, Les autaurités Algériennes a créer des incitations pour permettre l' augmentation de la

production dans de les PME/PMI à fin de développer l'économie de la nation. Mais biensur il existe plusieurs obstacles qui freine l 'entreprise algérienne au développement et investissement , ces derniers se trouvent évidamment dans plusieurs domaines financier, commercial et politique qui constitue un vrai obstacle pour le développement de l'industrie hors-hydrocarbures. Hormis le secteur des hydrocarbures, les autres domaines de l'économie algérienne fonctionnent au ralenti.

les entreprises algériennes souffrent de différents obstacles qui sont liés en générales aux incertitudes qui touchent généralement: le marché, les problèmes liés aux financements, aux crédits et aux fonciers, complexité des procédures administratives, bureaucratie, manque des services marchands, secteur informel....etc

Les entraves les plus considérables<sup>(6)</sup> :

### **3.1 Aspect financier :**

Manque de liquidité et de gestion de ressources financiers pour le développement de l' économide. ressources pour investissement ou pour production.

Lenteur des délai pour étude des dossiers des credits bancaires à fournir<sup>(7)</sup>.

### **3.2 Aspect immobilier :**

Mauvaise gestion et le Manque de disponibilité ainsi que l'augmentation de Coût. Lourdeur des dossiers administratifs Lenteur dans le traitement des dossiers et les délais de réponses Bureaucrati le manqué des infrastructures.



On peut trouver bien sur plusieurs d'autres obstacles le dans le domaine de gestion tels que <sup>(8)</sup>:

Absence de communication dans l'entreprise. l' absence d'encadrement et orientation. notamment pour les jeunes entrepreneur.

Incertitudes des marchés étudiés qui sont basés.  
Centralisation du pouvoir de decision et le retard technologique

Aussi bien, d'autres difficultés dans l'investissement des PME/PMI en Algérie, qui entravent la réalisation des projets et de ces objectifs. Parmi ces entraves :

- Le manque de financement par les banques : plusieurs problèmes se posent en matière de financements des projets d'entreprises, ainsi que le manque de garanties des banques. aussi bien, les difficultés d'accès aux différents crédits et de garantis. Malgré la création des dispositifs de garanties de crédits d'investissent émit par l'état, il ya une insuffisance en matière des fonds propres<sup>(9)</sup>.

Parmi ces dispositifs : on trouve ; Les sociétés de capital investissement, La caisse de garantie du crédit d'investissement (CGCI),

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), etc.

- Le manque d'encadrement, de gestion, d'accompagnement et le suivi concernant les PME/PMI.
- Difficultés et lourdeurs des procédures administratives et le problème d'accès au foncier; sans oublier le manque d'organisation.

- Le manque des infrastructures de base, du réseau bancaire, des structures hôtelières, des restaurants et lieux de détente, des parkings, etc.

#### **4. Partie III : stratégies et solutions pour le bon fonctionnement des PME/PMI en Algérie**

En réalité, plusieurs mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour diminuer les entraves des PME, parmi ces mesures la création de nouveaux organismes financiers<sup>(10)</sup> qui accompagnent les entreprises des PME /PMI pendant leurs fonctionnement, et cela pour permettre la croissance et augmenter la productivité des entreprises ainsi que l'amélioration de l'environnement des PME/PMI. On peut appeler ces nouveaux organismes financiers qui aident les PME : des pépinières d'entreprises ou des sociétés financières spécialisés, parmi ses organismes, on trouve :

**Les sociétés de capital investissement** : Le capital investissement est une technique de financement par des prises de participations minoritaires et temporaires dans le capital d'une société. Il prend plusieurs formes tels que :

- le capital risque pour financer la création d'entreprise
- le capital développement destiné au financement du développement de l'entreprise<sup>(11)</sup>.

On trouve des avantages pour l'intervention des sociétés de capital investissement (SCI)<sup>(12)</sup> :

‘Ces sociétés permettent le renforcement des fonds propres de la société financée et en même temps améliorent les capacités d'endettement auprès des banques’.Un autre avantage

du capital investissement pour un jeune promoteur est celui d'être associé à un partenaire financier qu'il lui apporte une expertise et des compétences managériales.

L'intervention de la société de capital investissement est effectuée sans prise de garanties réelles, donc elle partage les pertes et les profits à concurrence de sa participation.

En Algérie, la loi fixe à la société de capital investissement un taux maximal de participation de 49% au capital de la société et une durée de participation entre 5 et 7ans.

Six sociétés de capital-risque sont opérationnelles ou en cours de constitution. Ce sont toutes des filiales des banques publiques ; BADR, BNA, BEA, BAD, BDL et CPA.

La procédure que les porteurs de projets doivent suivre pour bénéficier d'un financement est la même qu'il s'agisse de création d'une entreprise, d'une extension d'activité ou de rachat d'une société. Les promoteurs peuvent faire appel à une de ces sociétés d'investissement pour une prise de participation dans le capital de l'entreprise à créer. Ils peuvent trouver les orientations et informations précises dans ce sens au niveau des agences des banques publiques de leurs lieux de résidence<sup>(13)</sup>.

### **La caisse de garantie du crédit d'investissement :**

Elle est définie comme une institution publique mise en place pour soutenir la création et le développement de la PME en lui facilitant l'accès au crédit. La CGCI-Pme a pour vocation de couvrir les risques attachés aux crédits d'investissement consentis aux Pme. Elle couvre les risques d'insolvabilité, encourus par les banques, sur les crédits consentis aux Pme et complète les autres dispositifs d'aide au financement bancaire

de la Pme constitués par le FGAR et le Fonds de Caution mutuelle. La limite de la garantie est plafonnée à 250 Millions de DA pour un montant maximum du crédit de 350 millions de DA<sup>(14)</sup>. La garantie n'est offerte qu'après analyse du projet par la CGCI. La garantie définitive ne peut être octroyée qu'après la notification de l'accord de financement au promoteur par la Banque.

### **Le Fonds de garantie des crédits aux PME : FGAR**

est une institution publique, conçue pour faciliter l'accès des PME aux financements bancaires lors du lancement de projets de création ou d'extension d'activité, en accordant des garanties de crédits aux banques, à l'effet de compléter le montage financier des projets.

La garantie FGAR vient en complément des garanties réelles exigées par la banque auprès de ses clients pour la mobilisation des crédits octroyés.

Cette garantie comble l'insuffisance des garanties immobilières et nantissement des équipements et dans certains cas les remplacent<sup>(15)</sup>.

Il est destiné aux investissements hors dispositifs<sup>(16)</sup> (ANGEM, ANSEJ ,CNAC) de création et d'extension d'activité de PME telle que définie par la loi d'orientation du 12 décembre 2001)

Le montant minimal de la garantie par projet est de 5 millions DA et le montant maximal est de 50 millions DA. Le montant maximal de 50 millions DA désigne la garantie accordée et non le coût du projet. La garantie n'est offerte qu'après analyse du projet par le FGAR. La garantie définitive

ne peut être octroyée qu'après la notification de l'accord de financement au promoteur par la Banque.

Le FGAR déploie ses activités sur l'ensemble du territoire national à partir des directions de PME de wilaya où il dispose dans chacune d'elles de représentations.

En plus, de la création des ces organismes financiers pour faciliter l'aide financière aux PME/PMI, l'état doit créer d'autres mesures et stratégies pour augmenter la productivité dans l'industrie, notamment dans les PME/PMI et parmi ces mesures et stratégies :

-Création des infrastructures de formation, ainsi le besoin de services de formations.

-Permettre la réduction des impôts, tels que, la TVA, l'IRG, TAIC, et cela pour favoriser l'exportation hors hydrocarbure.

-La réduction des taux d'intérêts.

- La Réalisation de nouvelles structures, d'hôtels, de parkings, d'agences bancaires.

-Création d'un observatoire du marché du travail national dont la mission serait de suivre les changements dans le domaine de l'offre et de la demande des différentes catégories et qualifications. Il pourrait aussi fournir les indications nécessaires dans l'orientation des effectifs en formation professionnelle et universitaire<sup>(17)</sup>.

-Améliorer les relations entre les universités et les secteurs socio-économiques en donnant la possibilité aux cadres des entreprises de participer en tant que formateurs dans le domaine

de la formation professionnelle.

- Permettre aux cadres des administrations et des entreprises de compléter leur formation ou de se recycler.

- Vendre la nouvelle image du pays dans les différentes manifestations telles que les foires, salons d'exposition, en utilisant les différents moyens de communications et de publicités<sup>(18)</sup>.

#### 4. CONCLUSION

La création et le développement des PME/PMI, a permis la croissance hors hydrocarbures, et cela représente l'un des principaux objectifs des pouvoirs publics. Les PME, ont amélioré la production locale par la création d'une nouvelle valeur ajoutée dans différents secteurs d'activités telle que le secteur industriel. Les PME/PMI, représentent un vrai moteur de croissance car, ils ont permis l'augmentation de l'emploi et des postes du travail principalement dans le secteur privé et dans les artisans (Cahier de LABII).

On outre, les PME/PMI, trouvent certains obstacles qui peuvent entraver la réalisation de ces objectifs. Tels que, le manque de financement et de garanties bancaires. Aussi bien, le manque d'organisation et de gestion et d'encadrement aux niveaux des PME.

Les pouvoirs publics ont créé certains organismes financiers pour soutenir les PME/PMI tel que l'ANDI, ENSEJ, FGAR...,etc. L'état doit créer un environnement adéquat aux besoins des PME/PMI, et permettre la réduction fiscale dans quelques secteurs d'activités. Les pouvoirs publics ont la possibilité de réduire les procédures administratives lourdes et permettre la réduction fiscale dans quelques secteurs

d'activités. Les pouvoirs publics ont la possibilité aussi de réduire les procédures administratives lourdes et permettre la réalisation de nouvelles structures, d'institutions financières, développement de services marchands ou non marchands et cela pour permettre le bon fonctionnement des PME/PMI.

## 5. Bibliographie

---

- (<sup>1</sup>) ANDI : l'agence nationale de développement des investissements, créé en 2001.
- (<sup>2</sup>) Conférence internationale du Travail, 104e session, 2015 Rapport IV Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productifs Quatrième question à l'ordre du jour Bureau international du Travail, Genève chapitre I page 1.
- (<sup>3</sup>) <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199245-pme-definition-traduction-et-synonymes/>
- (<sup>4</sup>) [riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf](http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf) page 5.
- (<sup>5</sup>) BTP : bâtiment et travaux publics est un secteur d'activité qui représente plus de 18% de la valeur ajoutée c'est à dire plus de 18% de la production intérieure en 2013. Ce secteur est en amélioration dans la production algérienne. pour savoir le plus sur ce secteur voir aussi les ouvrage de K;AKACAM, Comptabilité National, AKACEM K, **Comptabilité nationale**, Ed. OPU, Alger, 1991. 2. ARCHAMBAULT E, **Comptabilité nationale**, Ed. Economica, Paris, 2003.
- (<sup>6</sup>) <http://www.pme-dz.com/les-entraves-au-developpement-des-pmes-algeriennes/11/10/2020>
- (<sup>7</sup>) Pierre-André Julien, Entrepreneuriat et économie de la connaissance, une Théorie du dynamisme régional endogène par les PME : La métaphore des romans policiers. Presse Universitaire du Québec, Sainte-Foy Québec, année 2004.p87.
- (<sup>8</sup>) <http://www.pme-dz.com/les-entraves-au-developpement-des-pmes-algeriennes/11/10/2020>
- (<sup>9</sup>) Bureau international du Travail, Genève Conférence internationale du Travail, 104e session, 2015 Rapport IV Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois.
- (<sup>10</sup>) On trouve ces organismes financiers des PME dans l'adresse email suivante : [www.mdipi.gov.dz](http://www.mdipi.gov.dz) 18/09/2019.
- (<sup>11</sup>) Cahier de LABII (laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation), les PME/PMI en Algérie n238, Mars, 2011 p56.
- (<sup>12</sup>) <http://www.mdipi.gov.dz/?-L-aide-a-l-acces-au-financement-> jour de vue : 18/09/2019 à 19:00.
- (<sup>13</sup>) Pierre-André Julien, op cit p 88/89.



- (<sup>14</sup>) <http://www.mdipi.gov.dz/?-L-aide-a-l-acces-au-financement->  
18/09/2019
- (<sup>15</sup>) <http://www.mdipi.gov.dz/?-PME,25-> 18/09/2019 à 19:00
- (<sup>16</sup>) <http://www.mdipi.gov.dz/?-Dispositifs-d-aides-et-regimes-d->  
18/09/2019 à 19:00
- (<sup>17</sup>) Pierre-André Julien, op cit p 89.
- (<sup>18</sup>) Maryse Salles, Stratégie des PME et intelligence économique, une méthode d'analyse du besoin, Economica, année 2003 p44.